



## MAIRIE DE TOULON

Délibération prise conformément à l'ordre du jour

Affichée le 31 Mai 2023

Transmise au contrôle de légalité le : 31 mai 2023

ID Télétransmission : 083-218301372-20230530-lmc1205475-DE-1-1

Date AR Télétransmission : 31/05/2023

DELIBERATION

SEANCE PUBLIQUE DU 30 MAI 2023

N° 2023/395/S

**Objet** : Désignation des représentants de la Ville au sein du Comité Local de la Caisse des Ecoles.

Modification de la délibération n°2020/8/S du 12 juin 2020

Les membres du Conseil municipal de la Ville de TOULON, tous régulièrement convoqués, se sont réunis dans les lieux accoutumés de leurs séances, en conformité avec le Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Madame Josée MASSI

Conseillers Municipaux en exercice :	59	Présents :	44
		Absent(s) :	1
		Excusé(s) :	0
		Procuration(s) :	14
Quorum nécessaire :	30	Non votant(s) :	0

**Madame Josée MASSI - Maire - PRESENT**

**ADJOINTS PRESENTS :**

Monsieur Robert CAVANNA, Monsieur Yann TAINGUY, Madame Magali TURBATTE, Monsieur Laurent JEROME, Monsieur Patrice CAZAUX, Madame Dominique ANDREOTTI, Monsieur Mohamed MAHALI, Monsieur Luc DE SAINT-SERNIN, Madame Valérie MONDONE, Monsieur Laurent BONNET, Monsieur Christophe MORENO, Madame Josy CHAMBON, Monsieur Amaury CHARRETON, Madame Martine BERARD, Monsieur Erick MASCARO, Monsieur Guy LE BERRE, Madame Caroline DEPALLENS,

**CONSEILLERS MUNICIPAUX PRESENTS :**

Madame Geneviève LEVY, Madame Katia BIZAT, Madame Béatrice VEYRAT-MASSON, Madame Anaïs DIR, Madame Béatrice MANZANARES, Monsieur Emilien LEONI, Madame Clémence MOUNIER, Monsieur Denis GUTIERREZ, Monsieur Albert TANGUY, Monsieur Pierre BONNEFOY, Madame Brigitte GENETELLI, Madame Corinne JOUVE, Madame Manon FORTIAS, Madame Marisa DIAZ, Monsieur Romain PELISSOU, Monsieur Benoît PELLETIER, Madame Audrey PASQUALI-CERNY, Madame Sonia MOUSSAOUI, Monsieur Thierry CAMPUS, Madame Marcelle SABARLY, Monsieur Amaury NAVARRANNE, Madame Rachel ROUSSEL, Monsieur Philippe LEROY, Monsieur Pierre-Jacques DEPALLENS, Madame Cécile MUSCHOTTI, Monsieur Nicolas KOUTSEFF

**ABSENTS REPRESENTES :**

Madame Virginie PIN donne pouvoir à Madame Caroline DEPALLENS, Madame Pascale JANVIER donne pouvoir à Monsieur Erick MASCARO, Madame Hélène AUDIBERT donne pouvoir à Monsieur Benoît PELLETIER, Madame Marcelle GHERARDI donne pouvoir à Madame Martine BERARD, Madame Jade VALLIORGUES donne pouvoir à Madame Clémence MOUNIER, Monsieur Guy RAYNAUD donne pouvoir à Monsieur Thierry CAMPUS, Monsieur Léopold TROUILLAS donne pouvoir à Madame Corinne JOUVE, Monsieur Jean-Charles BROCHOT donne pouvoir à Monsieur Guy LE BERRE, Madame Karima DRIDI donne pouvoir à Madame Béatrice MANZANARES, Monsieur Alain DHO donne pouvoir à Monsieur Patrice CAZAUX, Madame Amandine LAYEC donne pouvoir à Monsieur Denis GUTIERREZ, Monsieur Pierre PARDIGON donne pouvoir à Monsieur Laurent BONNET, Madame Magali BRUNEL donne pouvoir à Monsieur Philippe LEROY, Monsieur Yannick CHENEVARD donne pouvoir à Monsieur Luc DE SAINT-SERNIN

**ABSENTS :**

Monsieur André DE UBEDA

Conformément à l'article R212-26 du Code de l'Education, le Comité de la Caisse des Ecoles comprend :

- a) le maire, président,
- b) l'inspecteur de L'Education Nationale chargé de la circonscription ou son représentant,
- c) un membre désigné par le Préfet,
- d) deux conseillers municipaux,
- e) trois membres élus par les sociétaires réunis en assemblée générale ou par correspondance s'ils sont empêchés.

Suite à l'élection de Madame Josée MASSI aux fonctions de Maire de Toulon le 3 mai 2023, devenant ainsi Président de plein droit du Comité Local de la Caisse des Ecoles, il convient de procéder à la désignation des représentants de la Ville au sein du Comité Local de la Caisse des Ecoles.

Aux termes de l'alinéa 4 de l'article L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, nous pouvons décider à l'unanimité de procéder à cette désignation à mains levées, étant donné qu'aucune disposition législative ou réglementaire n'impose ici le vote à bulletins secrets.

Le Conseil Municipal, réuni en séance publique le 30 mai 2023,

Où l'exposé de Monsieur Robert CAVANNA, 1er Adjoint au Maire :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Education, notamment l'article R212-26,

Vu la délibération n°2020/8/S du Conseil Municipal du 12 juin 2020,

Vu l'avis favorable de la Commission Ressources du 16 mai 2023,

Considérant que la Caisse des Ecoles est un établissement public qui a pour but de faciliter la fréquentation scolaire par la distribution de secours aux élèves et de s'occuper d'œuvres péri et post scolaires et que ses ressources sont constituées par les cotisations des membres, les subventions publiques, dons, legs et loyers des locaux scolaires,

Considérant que cette instance est gérée, sous la présidence du Maire, par un comité comprenant, entre autres membres, deux conseillers municipaux désignés, en son sein, par l'assemblée délibérante.

Au vu des différentes candidatures enregistrées :

- Madame Valérie MONDONE
- Monsieur Patrice CAZAUX

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de procéder à la désignation des représentants de la Ville à mains levées,
  - de désigner les deux représentants de la Ville au sein du Comité local de la Caisse des Ecoles :
- Madame Valérie MONDONE

- Monsieur Patrice CAZAUX

- d'autoriser Madame le Maire de Toulon, à prendre toutes dispositions, à signer tout acte ou tout document tendant à rendre effective cette décision.

Ce projet de délibération entendu, la délibération est mise aux voix et le Conseil Municipal

- DECIDE à l'unanimité de voter à mains levées,

DESIGNE à l'unanimité des suffrages exprimés

POUR de la MAJORITE MUNICIPALE

ABSTENTION de M. KOUTSEFF, Mme SABARLY et M. NAVARRANNE

POUR de Mme ROUSSEL

ABSTENTION M. LEROY, Mme BRUNEL

ABSTENTION de M. DEPALLENS et Mme MUSCHOTTI

Madame Valérie MONDONE et Monsieur Patrice CAZAUX

**SIGNE** : Josée MASSI, Maire

**SIGNE** : Marisa DIAZ, secrétaire de séance

**CERTIFIE CONFORME**

Maire de Toulon



## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

Désignation des représentants de la Ville au sein du Comité Local de la Caisse des Ecoles.Modification de la délibération n.2020/8/S du 12 juin 2020

---

**Date de transmission de l'acte :** 31/05/2023

**Date de réception de l'accusé de réception :** 31/05/2023

---

**Numéro de l'acte :** lmc1205475 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 083-218301372-20230530-lmc1205475-DE

---

**Date de décision :** 30/05/2023

**Acte transmis par :** Sophie MANA ID

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 5. Institutions et vie politique  
5.3. Designation de représentants